

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous préfecture de Cognac  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 10 Mars à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 06/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/03/2026.

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLENGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

**Excusés ayant donné procuration** : Mmes : VAN LANDEGHEM Florence à M. RONDEAU Bernard, VARACHAUD Annie à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, M. LACROIX Hervé à M. MERY Olivier

**Absents** : MM : BELLAVOINE Paul, MOUGIN Brice

**A été nommée secrétaire** : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

### 2026-03-02 – Vote du CFU du Budget Annexe, Lotissement.

#### Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique du Budget Annexe, pour l'année 2025 de la commune de Salles d'Angles ;

Vu le Compte Financier Unique du Budget Annexe de la commune de Salles d'Angles ;

Considérant que le CFU du BA met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU du BA est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Considérant le CFU du Budget Annexe de l'année 2025, joint à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal,**

**A la majorité des suffrages exprimés, 12 VOIX (10 présents et 3 procurations), Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote :**

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe, de la commune de Salles d'Angles ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur Le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 12/03/2026

Le Maire

Marcel GÉRON



**COLLECTIVITE :**  
**RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET**

**LOTISSEMENT SALLES D'ANGLES**  
**EXERCICE : 2025**

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	0,00 €	41 788,20 €
DEPENSES	9 087,00 €	9 087,00 €
RESULTAT	<b>-9 087,00 €</b>	<b>32 701,20 €</b>

**RESULTAT D'EXECUTION avec reprise des résultats antérieurs et affectation des résultats**

	résultat à la clôture de l'exercice précédent N-1	part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice courant N	résultat de l'exercice = Recettes - dépenses ( sans excédent ni déficit reporté)	résultat de clôture = résultat de l'exercice + résultat antérieur	restes à réaliser dépenses	restes à réaliser recettes	Besoin ou excédent de financement	prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant N+1	excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant N+1
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>-524 540,58 €</b>		<b>-9 087,00 €</b>	<b>-533 627,58 €</b>	0,00 €	0,00 €	<b>-533 627,58 €</b>	0,00 €	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	133 327,60 €	0,00 €	32 701,20 €	166 028,80 €				0,00 €	166 028,80 €
Solde = c/002 Budget N	<b>-391 212,98 €</b>		23 614,20 €	<b>-367 598,78 €</b>					

**BUDGET**

**2026**

<i>INVESTISSEMENT</i>			
Dépenses		Recettes	
ligne 001	533 627,58 €	ligne 001	
RAR dépenses	0,00 €	RAR recettes	0,00 €
		compte 1068	0,00 €

<i>FONCTIONNEMENT</i>			
Dépenses		Recettes	
ligne 002		ligne 002	166 028,80 €

**Ces résultats sont à reprendre sur le**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 016-211603592-20260310-2026\_03\_02-DE